



Souffrance au travail : Un inspecteur du travail se suicide

Romain Lecoustre, inspecteur du travail, s'est suicidé par pendaison, à son domicile, le 18 janvier 2012.

A la profonde tristesse face à la perte de notre collègue et camarade, se mêlent écœurement et colère.

Il avait déjà tenté à ses jours au mois de juillet 2011. La surcharge de travail, les agissements de la hiérarchie locale du Pas-de-Calais pendant de longs mois l'avaient profondément détruit et l'avaient conduit à commettre ce geste désespéré.

Dès le 25 août 2011, suite à cette tentative de suicide, notre syndicat a alerté tous les échelons hiérarchiques sur la détérioration des conditions de travail de celui-ci et a dénoncé leur inertie à prendre des mesures afin de faire cesser cette situation. L'ensemble des témoignages recueillis et des éléments démontrant le caractère professionnel de la tentative de suicide leur ont été transmis par les organisations syndicales, fin septembre.

Inertie bureaucratique et déni hiérarchique : pour toute réponse, une enquête de l'inspection générale des services (IGAS) a été déclenchée, contraignant incessamment Romain Lecoustre à se justifier et à se confronter à la surdité de l'administration.

Aujourd'hui, il n'y a de doute pour personne sur la nature professionnelle de son mal-être, ni sur les causes de son suicide : c'est bien le travail, ses conditions d'exercice et l'environnement hiérarchique qui sont ici clairement responsables de la dégradation profonde de son état de santé, qui l'a conduit à la mort.

L'administration savait.

Romain Lecoustre était en attente de la reconnaissance d'accident de service de sa tentative de suicide au mois de juillet dernier. Il n'est plus dans l'attente.

Paris, le 20 janvier 2012